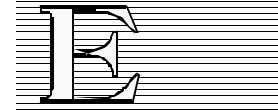




**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CM.39/5
4 mai 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-cinquième réunion du Comité d'experts de
la Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique

Ouagadougou
10 - 13 mai 2006

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trente-neuvième session de la Commission/Conférence
des ministres africains des finances, de la planification
et du développement économique

Ouagadougou
14 - 15 mai 2006

**ALIGNER LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ SUR
LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT:
PROGRÈS ACCOMPLIS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. Introduction.....	1
II. Progrès accomplis dans la réalisation des OMD.....	2
III. Intégration des OMD dans les SRP: Enseignements tirés de l'expérience de certains pays	3
IV. Contraintes et problèmes relatifs à l'intégration des OMD dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté	12
V. La voie à suivre: les recommandations de la Réunion plénière africaine sur les SRP	13
Références.....	16
Annexe	

I. Introduction

1. Dans son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et droits de l'homme pour tous », le Secrétaire général de l'ONU a demandé aux pays en situation d'extrême pauvreté d'adopter des stratégies nationales de développement suffisamment audacieuses pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (ONU, 2005a). En 2005, les dirigeants mondiaux réunis au Siège de l'ONU ont souscrit à cette demande en invitant ces pays à adopter et à mettre en œuvre des telles stratégies pour 2006¹. En mars 2006, la *Réunion plénière africaine sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD* (appelée ci-après Réunion plénière africaine sur les SRP), organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union africaine et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a, elle aussi, affirmé que les SRP étaient un instrument indispensable pour atteindre les cibles des OMD².

2. L'incidence élevée de la pauvreté, l'accès limité aux services de santé, la prévalence inacceptable du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses, les faibles niveaux d'éducation, les disparités marquées entre les sexes dans l'accès aux services sociaux de base et aux services productifs, les taux élevés de chômage et la charge insupportable que représente la dette dans plusieurs pays montrent bien l'importance de réaliser les OMD en Afrique. C'est parce qu'ils sont animés par une volonté commune de remédier à ces conditions dramatiques que plus de 180 dirigeants africains ont souscrit à la Déclaration du Millénaire en septembre 2000.

3. L'adoption de stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) comme principale instrument pour réaliser les OMD se justifie facilement. Les SRP permettent aux décideurs de formuler des stratégies et des mesures cohérentes et ciblées pour gérer les priorités nationales, y compris la réalisation des OMD. En outre, lorsque les SRP font l'objet d'estimations de coûts crédibles, sont alignées sur les budgets nationaux et les cadres de dépenses et sont soumises à un suivi effectif, elles ont de bonnes chances de réussite. L'estimation des coûts garantit des prévisions raisonnables des ressources nécessaires pour réaliser les OMD, l'alignement sur le budget facilite le financement des activités requises et le suivi et l'évaluation donnent aux décideurs des informations sur l'efficacité des stratégies employées à cet effet.

4. Bien que la demande invitant les pays à aligner leurs SRP ou leurs stratégies nationales de développement sur les OMD soit claire et sans ambiguïté, il est essentiel de se mettre d'accord sur le cadre d'alignement. L'alignement se fait essentiellement à deux niveaux: celui du contenu et celui de l'exécution, ce dernier comprenant l'alignement des ressources et les efforts connexes visant à l'intégrer SRP fondée sur les OMD dans le budget et le cadre de dépenses. La difficulté pour les décideurs est donc d'aligner les SRP sur les OMD tant au niveau de la conception des politiques qu'à celui de leur exécution, dans le contexte d'un cadre institutionnel approprié. Il faut donc que l'ensemble des politiques de la SRP soit cohérent avec les OMD. La volonté politique de réaliser les OMD est aussi mise en évidence par la crédibilité avec laquelle les SRP fondées sur les OMD sont budgétisées, financées et exécutées, de préférence par le budget ou le cadre de dépenses.

5. Les pays africains sont parvenus, dans une plus ou moins large mesure, à aligner leur SRP sur les OMD. À partir d'études de cas effectuées par le PNUD et la CEA, le présent rapport met en évidence les possibilités d'aligner les SRP sur les OMD et les difficultés que soulève cet alignement. Il fait également fond sur les conclusions de la Réunion plénière africaine sur les SRP, afin de mieux aider les décideurs à élaborer des SRP fondées sur les OMD.

¹ Nations Unies, 2005b.

² CEA, 2006a.

6. Le reste du rapport s'organise comme suit: Le chapitre II évalue les progrès des pays africains dans la réalisation des OMD; Le chapitre III examine les mécanismes d'intégration des OMD dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté à partir d'études de cas; Le chapitre IV met en évidence les difficultés qui font obstacle à l'intégration des OMD dans les SRP nationales et, pour conclure, le chapitre V indique les perspectives d'avenir.

II. Progrès accomplis dans la réalisation des OMD

7. À ce jour, la réalisation des OMD n'a pas progressé de façon satisfaisante en Afrique, et en particulier dans les pays subsahariens. La quasi-totalité des chiffres relatifs aux cibles sont restés inchangés ou n'ont guère progressé (Voir tableau 1). Malgré des différences au niveau régional et des pays, l'Afrique dans son ensemble est loin d'être sur la bonne voie des OMD, malgré une légère amélioration en 2002, principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Tableau 1: progrès concernant les OMD en Afrique subsaharienne

	1990	2000	2004	2015*
OMD 1: Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA)	45	46	44+	22
OMD 2: Taux d'achèvement du primaire (en pourcentage du groupe d'âge concerné)	57	55	n.d.	100
OMD 3a: Promotion de l'égalité des sexes : enseignement primaire	82	87	n.d.	100
OMD 3b: Promotion de l'égalité des sexes: enseignement secondaire	75	82	n.d.	100
OMD 4: Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000 000 naissances vivantes)	187			
OMD 5: Taux de mortalité maternelle (pour 1000 000 naissances vivantes)	920	917	n.d.	230
OMD 6: Lutte contre le paludisme, la tuberculose, le VIH/sida et d'autres maladies	Progrès limités			
OMD 7a: Accès à une source d'eau meilleure	54	58	58+	77
OMD 7b: Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement	55	54	n.d.	77
OMD 8: Partenariat mondial : APD (à tous les PMA) en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs	0.33	0.23	0.25++	0.7
OMD 8: Flux d'APD à destination de l'Afrique (en milliards de dollars en prix de 2000)	33	15.3	26.3	n.d.

+ données de 2002

++ données de 2003

* Cibles

Note: Les données relatives aux progrès concernant les OMD en 2004, à l'exception de l'OMD 8, proviennent de la Banque mondiale (2006)

Les données relatives aux flux d'APD en Afrique proviennent de la CEA (2006b).

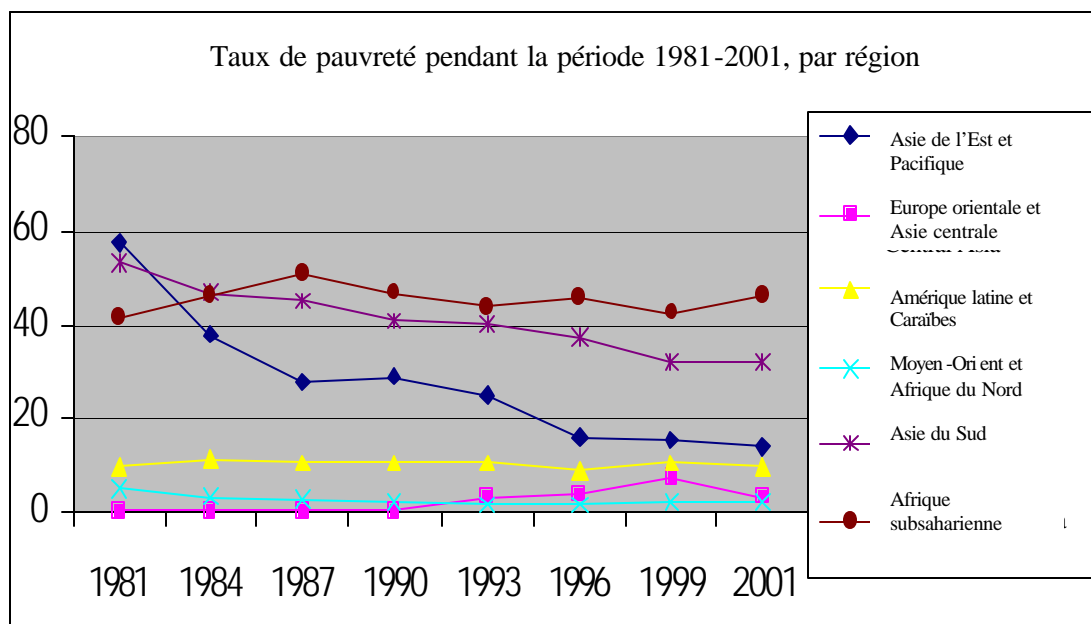
Sources: ONU (2005c), CEA (2005b, 2006b) et Banque mondiale (2006).

8. Réaliser de l'OMD 1 (réduire de moitié le taux de pauvreté avant 2015) est essentiel pour atteindre les autres OMD en Afrique. L'Afrique est le seul continent où la pauvreté a augmenté depuis 1990. On a toutefois observé une légère amélioration entre 2000 et 2004. Puisque le pourcentage de la population disposant de moins d'un dollar par jour a été ramené de 46 à 44%. D'après les projections de la Banque mondiale, la pauvreté devrait baisser en Afrique d'ici 2015, mais cette diminution ne sera pas suffisante pour réaliser l'OMD 1 (Banque mondiale, 2006). Cela s'explique en partie par le fait que la croissance a été lente et très volatile en

Afrique³. La réalisation de l'OMD 1 exige un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) d'au moins 7% et une augmentation du ratio investissement/PIB de 25% (CEA, 1999). Or, le taux de la croissance par habitant à long terme a été négatif ou a stagné pendant la majeure partie de la période allant du milieu des années 1970 au milieu des années 1990 en Afrique subsaharienne. En conséquence, l'incidence de la pauvreté pendant la période 1980-2000 a peu changé, alors que des baisses sensibles ont été observées dans d'autres parties du monde en développement (figure 1). En revanche, l'Afrique du Nord a enregistré des résultats relativement bons, en ce qui concerne la réduction de la pauvreté absolue pendant cette période.

9. Bien que les chiffres de croissance enregistrés pendant la période 2000-2004 soient encourageants, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne doivent encore accélérer leur croissance et la maintenir pendant une plus longue période pour réaliser les OMD.

Figure 1
Incidence de la pauvreté absolue par région: 1981-2001



Source : Fosu (2006)

III. Intégration des OMD dans les SRP: Enseignements tirés de l'expérience de certains pays

10. Comme on l'a vu précédemment, l'intégration des OMD dans les SRP exige un alignement tant au niveau de la conception des politiques et des stratégies qu'à celui de leur exécution. L'alignement au niveau du contenu des politiques consiste à assurer la cohérence entre les stratégies des SRP et la réalisation des OMD. L'alignement au niveau de l'exécution a pour objet de vérifier dans quelle mesure les politiques et les stratégies des SRP sont reflétées dans le budget et le cadre de dépenses. Les instruments ci-après facilitent l'alignement, aussi bien au niveau du contenu des politiques qu'à celui de leur exécution:

³ CEA, 2005b.

- Le rapport sur les OMD;
- L'évaluation des besoins pour les OMD.

Rapport sur les OMD et alignement

11. Le rapport sur les OMD donne le contexte approprié pour la conception, l'exécution et le suivi de politiques et stratégies compatibles avec les Objectifs. Il met en évidence les facteurs qui peuvent contribuer ou faire obstacle à la réalisation des OMD et définit des critères pour assurer le suivi des Objectifs.

12. En outre, les rapports sur les OMD peuvent être utilisés pour adapter les cibles des OMD aux conditions locales sur la base des statistiques disponibles, des priorités nationales et des capacités de mise en oeuvre. La reformulation des cibles des OMD aura inéluctablement des incidences sur la conception et l'exécution des politiques. Par exemple, les incidences en termes de politiques et de ressources peuvent être très différentes, suivant que l'on utilise comme critère de pauvreté le chiffre de «un dollar par jour» ou un seuil «national» de pauvreté. Jusqu'à maintenant, presque tous les pays ayant établi des DSRP ont élaboré des rapports sur les OMD en collaboration avec les bureaux de pays du PNUD (Voir tableau 2, troisième colonne).

Évaluation des besoins pour les OMD et alignement

13. Cette évaluation des besoins donne aux décideurs une estimation du montant total des ressources nécessaires pour la réalisation des OMD. Elle consiste à chiffrer le coût des produits et des activités nécessaires pour exécuter les politiques et stratégies fondées sur les OMD. En outre, elle facilite l'exécution des politiques car elle fournit une indication de volume et de la répartition des ressources budgétaires nécessaires pour financer la mise en oeuvre d'activités liées aux OMD.

14. À ce stade, 16 pays (41% des 39 pays pour lesquels on dispose de données) ont procédé à une évaluation des besoins pour les OMD (Voir tableau 2, troisième colonne), ce qui montre les progrès accomplis par ces pays dans l'alignement de leur SRP sur les OMD. Toutefois, le degré d'intégration des SRP de ces pays dans l'évaluation des besoins ne ressort pas aussi clairement. La mesure dans laquelle le cadre des SRP tient compte des incidences macroéconomiques du financement des activités et des produits dont le coût est chiffré dans l'évaluation des besoins constitue un bon indicateur d'intégration. L'évaluation des besoins permet aux décideurs d'évaluer convenablement et de prévenir les effets déstabilisateurs potentiels de dépenses budgétaires excessives.

15. Le reste du présent chapitre donne des exemples de processus d'alignement tirés d'études de cas relatives à certains pays africains. D'après le PNUD (Tableau 2), trois pays - l'Éthiopie (Encadré 1), la Tanzanie (Encadré 2) et l'Ouganda (Encadré 3) - ont largement intégré les OMD dans leur SRP de deuxième génération.

Tableau 2: État d'avancement des stratégies de réduction de la pauvreté et probabilité de réalisation des stratégies de lutte contre la pauvreté axées sur les OMD grâce à des ressources supplémentaires dans les pays d'Afrique subsaharienne

PAYS	État et délai des SRP (A)		Probabilité de réaliser les stratégies fondées sur les OMD (B)
	SRP	OMD	
AFRIQUE DU SUD	S.O.	1	Très probable
ANGOLA	S.O.	2	Probable
BÉNIN	2	2	Probable
BOTSWANA	S.O.	S.O.	Très probable
BURKINA FASO	1	2	Très probable
BURUNDI	1	S.O.	Probable
CAMEROUN	1	1	Probable
CAP-VERT	1	1	Probable
COMORES	1	2	S.O.
CONGO	1	1	Probable
CÔTE D'IVOIRE	S.O.	S.O.	Peu probable
ÉRYTHRÉE	1	1	Peu probable
ÉTHIOPIE*	3	3	Très probable
GUINÉE ÉQUATORIALE	S.O.	1	Peu probable
GABON	1	2	Probable
GAMBIE	1	1	Probable
GHANA	2	2	Très probable
GUINÉE	1	1	Probable
GUINÉE BISSAU	1	1	Peu probable
KENYA	2	3	Probable
LESOTHO	1	2	Probable
LIBÉRIA	S.O.	S.O.	Probable
MADAGASCAR	1	1	Probable
MALAWI	2	2	Probable
MALI	1	1	Très probable
MAURITANIE	1	1	Très probable
MAURICE	S.O.	1	Très probable
MOZAMBIQUE*	2	2	Probable
NAMIBIE	1	2	Probable
NIGER	2	2	Probable
NIGÉRIA	1	2	Très probable
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1	1	Peu probable
RWANDA	2	2	Très probable
SAO TOME-ET-PRINCIPE	1	1	Peu probable
SÉNÉGAL	2	2	Très probable
SEYCHELLES	S.O.	1	Peu probable
SIERRA LEONE	1	1	Probable
SWAZILAND	S.O.	S.O.	Probable
TANZANIE*	3	2	Très probable
TCHAD	1	1	Probable
TOGO	S.O.	1	Peu probable
OUGANDA	3	S.O.	Très probable
ZAMBIE	2	2	Probable
ZIMBABWE	S.O.	2	Peu probable

Source: PNUD (2006)

Notes: A: Classement des SRP: 1= Première génération de SRP; 2= En voie de formulation de la deuxième génération de SRP; 3= OMD intégrés dans la deuxième SRP

OMD: 1= Rapport sur les OMD achevé; 2= Évaluation des besoins en cours; 3= Projet d'alignement des SRP sur les OMD en cours ou achevé.

B: Cette probabilité de classement d'une SRP fondée sur les OMD repose sur l'évaluation des bureaux de pays du PNUD.

Éthiopie

16. L'Éthiopie a pu, dans une large mesure, aligner son Plan de développement accéléré et soutenu contre la pauvreté, en ce qui concerne non seulement le contenu mais aussi la mise en œuvre des politiques suivies. Pour ce qui est du contenu, le Plan met l'accent sur la santé, le VIH/sida, l'éducation et l'infrastructure. Ces politiques ont été chiffrées dans le cadre de l'évaluation des besoins et ont été intégrées dans le Plan de plusieurs manières. Premièrement, le coût du Plan repose sur l'évaluation des besoins concernant les OMD. Deuxièmement, le Plan tient compte des implications macroéconomiques de la mise en œuvre de l'évaluation des besoins concernant les OMD. Enfin, l'allocation des ressources au sein du budget national et du cadre de dépenses à moyen terme reflète les grandes priorités du Plan.

Tanzanie

17. La Tanzanie a elle aussi aligné sur les OMD le contenu de sa stratégie de réduction de la pauvreté, dénommée Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. De plus, elle s'est efforcée de parvenir à un «alignement de la mise en œuvre» en allouant des ressources aux secteurs où l'action a une incidence sur la pauvreté. Le pays a ainsi procédé à une évaluation des besoins concernant les OMD, mais celle-ci n'est pas liée à la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté, dans le cadre macro. Par ailleurs, le calcul du coût de la Stratégie nationale a tenu compte, non pas de l'évaluation des besoins, mais de l'examen des dépenses publiques et du cadre des dépenses à moyen terme. Certes, ces éléments sont pertinents pour le processus, mais l'évaluation des besoins concernant les OMD donne une idée plus complète des ressources requises pour réaliser les OMD.

18. La Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté a pu aligner le contenu des politiques en définissant des objectifs généraux articulés autour de trois modules qui correspondent étroitement aux OMD. Le premier module porte sur la croissance, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté ; le deuxième sur l'amélioration du bien-être social, l'accent étant mis sur l'éducation et les services de santé et le troisième module est axé sur la gouvernance et l'obligation comptable. Les trois modules cadrent bien avec les domaines prioritaires des OMD, ainsi qu'avec l'appel international lancé pour davantage de démocratisation, d'obligation comptable et de transparence.

Ouganda

19. La deuxième génération de stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ouganda, dénommée Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté, semble alignée sur les OMD, en termes de contenu des politiques et d'allocation des ressources. Cependant, l'alignement du contenu des politiques n'a pas donné des résultats satisfaisants dans plusieurs secteurs clés des OMD. En effet, le Plan d'action reconnaît que les progrès ont été limités sur le plan du développement social, sauf en ce qui concerne la lutte contre le VIH/sida, malgré l'augmentation au cours de la décennie écoulée des dépenses destinées à améliorer la prestation des services sociaux. En outre, depuis 2000, la pauvreté s'est accentuée en dépit d'une croissance réelle du PIB relativement rapide. Selon les pouvoirs publics, la répartition inéquitable des fruits de la croissance a compromis la réduction de la pauvreté et le progrès social dans le pays. En conséquence, le prochain cycle du Plan d'action pour l'élimination de la pauvreté cherchera explicitement à atténuer les inégalités de revenus en mettant l'accent sur l'augmentation des revenus des pauvres et l'amélioration de leur bien-être. En outre, le Plan d'action insiste sur le rétablissement de la paix et la réduction des conflits, sur le progrès social (en particulier pour

réduire le taux d'abandon des études primaires) et sur la transparence dans l'utilisation des fonds publics.

20. L'absence de progrès satisfaisants en matière de développement social impose un suivi continu du processus d'alignement en termes de contenu et de mise en œuvre des politiques. Pour améliorer la mise en œuvre des politiques, il faudrait sans doute intégrer plus étroitement le Plan d'action et l'évaluation des besoins concernant les OMD. En effet, comme en Tanzanie, l'alignement du Plan d'action et des OMD peut être amélioré par une intégration dans le cadre macroéconomique.

21. Dans l'ensemble, la plupart des pays africains souhaitent établir des partenariats avec les institutions régionales et internationales de développement pour la mise en œuvre des OMD. Sur les 44 pays africains pour lesquels on dispose d'informations, on juge probable ou très probable que 75 % d'entre eux formulent et exécutent des stratégies de croissance fondées sur les OMD, avec un appui supplémentaire des donateurs, et l'on juge peu probable que les autres suivent la tendance (Tableau 2, colonne 4). Certains de ces pays font face à une instabilité et à des conflits internes persistants.

Conclusions du Groupe de réflexion de la CEA sur les DSRP

22. Parallèlement à celles du PNUD, la CEA a mené des études sur les expériences d'alignement de 12 pays africains dans le cadre de son «Groupe de réflexion sur les DSRP.» L'annexe 1 résume ces conclusions, qui reposent sur des entretiens avec des coordonnateurs de questions relatives aux DSRP, des spécialistes et des représentants de la société civile dans 12 pays africains. Il en ressort que la plupart des pays africains ont commencé à aligner les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le développement, mais que certains ont davantage progressé que d'autres. Il y a donc des possibilités considérables de partage d'expériences et de transfert de connaissances entre les pays. Dans le passé, l'alignement se heurtait à l'absence de synchronisation des OMD et de la première génération de DSRP. Des efforts sont déployés à présent pour y remédier rapidement.

Encadré 1**Éthiopie : Stratégies de réduction de la pauvreté fondées sur les OMD**

Les OMD ont été intégrés dans la stratégie nationale de l'Éthiopie dès 2002, au fur et à mesure des préparatifs des DSRP. Le Gouvernement a commencé par une évaluation détaillée des moyens requis pour réaliser les OMD, en juillet 2004. L'Éthiopie est l'un des sept pays pilotes qui ont collaboré étroitement avec le projet Objectifs du Millénaire et les équipes des pays des Nations Unies, pour les besoins de cette analyse.

C'est ainsi que l'Éthiopie a formulé un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté fondé sur les OMD (2005-2010), dénommé Plan de développement accéléré et soutenu contre la pauvreté.

Ce Plan tient compte des synergies entre les OMD et de leurs implications pour l'ensemble de l'économie. C'est pourquoi il prévoit de nombreux scénarios pour faire face aux modifications attendues concernant la croissance et les sources de financement. Les efforts déployés pour examiner les implications macroéconomiques de la réalisation des OMD ont permis par la même occasion de cerner les principales contraintes et potentialités de l'Éthiopie.

Le Plan identifie entre les Objectifs concernant la pauvreté et ceux qui concernent le développement social de fortes synergies que l'on ne peut ignorer lorsque l'on aligne les stratégies de réduction de la pauvreté et les Objectifs du Millénaire pour le développement. Par exemple, les effets de la pauvreté extrême sur les taux de scolarisation et d'achèvement des études ou de l'éducation primaire sur la mortalité maternelle et infantile et le VIH/sida, ont été pleinement pris en compte dans l'évaluation des besoins concernant les OMD. Cet exercice a permis un échelonnement et une hiérarchisation des OMD adaptés à la réalité éthiopienne. En outre, le Plan présente des stratégies de financement détaillées qui mettent suffisamment l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures grâce à une meilleure participation du secteur privé et des collectivités locales.

Les besoins en ressources de l'Éthiopie pour réaliser les OMD sont considérables. C'est pourquoi l'augmentation des dépenses consacrées aux programmes de lutte contre la pauvreté a de fortes implications macroéconomiques.

L'attachement aux OMD a été amplifié par une campagne de sensibilisation. Un atelier à l'intention des parlementaires, y compris le Président et le Vice-président de la Chambre des représentants, a été organisé dans le cadre de cette campagne. À l'issue de l'atelier, les parlementaires ont accepté d'inclure les OMD dans les travaux quotidiens de leurs commissions et ont eu plusieurs séances de formation supplémentaire sur des Objectifs précis.

La synchronisation des approches de suivi a permis une plus grande intégration des stratégies de réduction de la pauvreté et des OMD, par un alignement de la période couverte par le rapport sur les OMD et par le rapport d'activité annuel sur les DSRP. Elle favorise l'intégration de recommandations fondées sur les OMD dans les DSRP, ainsi qu'une collecte et une analyse plus efficaces des données.

Grâce à tous ces efforts, l'Éthiopie est en voie de réaliser certains OMD et peut atteindre certains indicateurs comme l'éducation primaire pour tous. Cela étant, elle est encore limitée par des capacités insuffisantes, par les faiblesses des politiques et par des problèmes de financement. Poursuivre les réformes entamées et continuer de faire preuve d'engagement sur les deux fronts la mettront sur la voie permettant de réaliser les OMD.

Source: République fédérale démocratique d'Éthiopie, MOFED (2006), Plan de développement accéléré et soutenu contre la pauvreté.

Encadré 2

Intégration des OMD dans la SRP en Tanzanie

En Tanzanie, l'alignement sur les OMD de la SRP de deuxième génération, dénommée Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNCRP), effectuée dans un cadre général de développement qui comprend trois volets. Le premier volet est axé sur l'OMD 1, tandis que le deuxième volet concerne les objectifs de développement social (OMD1 à 7). Cependant on ignore dans quelle mesure on s'est servi de l'évaluation des besoins liés à la réalisation des OMD pour intégrer les OMD dans la SNCRP. Ce qui distingue la SNCRP, c'est le très fort accent qui y est mis sur le leadership, la responsabilisation et, surtout, la gouvernance dans la conduite du processus de croissance. Rien dans la SNCRP n'indique que l'environnement macroéconomique a été aligné sur les OMD.

Volet I: Croissance et réduction de la pauvreté monétaire

Résultats généraux

- Croissance équitable, diversifiée et durable

Objectifs:

- Assurer une saine gestion économique;
- Promouvoir une croissance durable et diversifiée;
- Améliorer la disponibilité des produits alimentaires et leur accessibilité;
- Réduire la pauvreté monétaire des hommes et des femmes dans les zones rurales;
- Réduire la pauvreté monétaire des hommes et des femmes dans les zones urbaines;
- Fournir aux consommateurs une énergie fiable et abordable.

Volet II: Améliorer la qualité de vie et le bien-être social

Résultats généraux:

- Qualité de vie et de bien-être social accrus, en particulier au profit des catégories les plus pauvres et les plus vulnérables;
- Réduction des disparités (concernant, par exemple, l'éducation, la survie et la santé) entre toutes les zones géographiques, toutes les tranches de revenu et d'âge, les deux sexes et les autres groupes.

Objectifs:

- Assurer l'égal accès des garçons et des filles à un enseignement primaire et secondaire de qualité, l'alphabétisation généralisée des hommes et des femmes et le développement de l'enseignement supérieur technique et professionnel;
- Améliorer la survie, la santé et le bien-être de tous les enfants et de toutes les femmes, notamment au sein des groupes vulnérables;
- Assurer l'accès, à un coût raisonnable, à l'eau potable, aux services d'assainissement, à un logement décent et à un environnement durable et, partant, réduire la vulnérabilité aux risques écologiques;
- Assurer aux personnes vulnérables et démunies une protection sociale suffisante et l'accès aux biens et aux services de base;
- Créer des systèmes efficaces qui assurent l'accès de tous à des services publics de qualité et abordables.

Volet III: Gouvernance et responsabilité

Résultats généraux:

- Amélioration de la gouvernance et état de droit;
- Renforcement de l'obligation redditionnelle des dirigeants et des fonctionnaires;
- Démocratie et tolérance politique et sociale accrues;
- Renforcement de la paix, de la stabilité politique, de l'unité et de la cohésion sociale.

Objectifs:

- Faire en sorte que les structures et systèmes de gouvernance et les institutions de l'état de droit soient démocratiques, participatifs, représentatifs, responsables et ouverts à tous;
- Assurer une répartition équitable des ressources publiques en luttant efficacement contre la corruption;
- Mettre en place un cadre de service public efficace qui servira de base pour améliorer la prestation des services et réduire la pauvreté;
- Défendre et promouvoir les droits des pauvres et des groupes vulnérables dans le système judiciaire;
- Réduire l'exclusion et l'intolérance politiques et sociales;
- Améliorer la sécurité personnelle et matérielle, réduire la criminalité et éliminer les violences sexuelles et domestiques;
- Promouvoir les identités culturelles nationales.

Source: Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (SNCRP) République-Unie de Tanzanie, Cabinet des Vices-Présidents, juin 2005. PP. 34 et 35

Encadré 3

Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté en Ouganda

La stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ouganda, appelée Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté (PAEP), a été établie en 1999 et révisée en 2000. L'actuel PAEP (2002/5-2007/8) a été aligné sur les principaux éléments des OMD au moyen de plans sectoriels détaillés. Ses objectifs ont été fixés sur la base des sept OMD, avec cependant quelques différences concernant les cibles. L'évaluation, en 2003, des progrès accomplis par l'Ouganda pour atteindre les objectifs du PAEP dans le contexte des OMD a montré que les objectifs de lutte contre la pauvreté intègrent largement l'objectif général de faire peser sur le Gouvernement et les partenaires de développement la responsabilité de faire des progrès.

Toutefois, on ne sait pas dans quelle mesure les résultats de l'évaluation les besoins liés à la réalisation des OMD ont été pris en compte dans l'actuel PAEP. Comme l'Ouganda a formulé ses SRP avant un certain nombre d'autres pays africains, il y a peut-être eu des problèmes de synchronisation avec le processus d'intégration des OMD dans les SRP. Néanmoins, l'Ouganda a accompli des progrès remarquables vers la réalisation des OMD depuis les années 1990, en particulier dans le domaine de la réduction de la pauvreté monétaire, de l'éducation et de la lutte contre le VIH/sida. Ainsi, l'infrastructure mise en place dans les années 1990 pour promouvoir le développement social joue maintenant un rôle essentiel dans la mise en œuvre des OMD. Le PAEP montre que la plupart des OMD peuvent être réalisés en Ouganda. La priorité du PAEP est de faire en sorte que le fruit de la croissance soit équitablement réparti et que les services sociaux soient efficaces en luttant contre la corruption et en renforçant l'obligation de rendre des comptes. Le PAEP offre à cette fin un cadre permettant d'élaborer des programmes sectoriels détaillés, ce qui est crucial pour la mise en œuvre. Le PAEP repose sur cinq «piliers», à savoir 1) la gestion économique, 2) la production, la compétitivité et les revenus, 3) la sécurité, le règlement des conflits et la gestion des catastrophes, 4) la bonne gouvernance et 5) le

développement humain.

Mise en œuvre du PAEP : principaux défis et actions prioritaires

Depuis 2000, des faits nouveaux importants sont intervenus en ce qui concerne la prestation des services sociaux et la croissance économique a été continue. Mais cette croissance a été très inégale, et a entraîné l'aggravation de la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Par ailleurs les données actuellement disponibles montrent que l'amélioration des indicateurs de développement humain dans les années 1990 a été inférieure à ce qui avait été indiqué précédemment (sauf en ce qui concerne le VIH/sida). L'insécurité a persisté, entraînant de nouvelles formes de pauvreté dans la région.

Étant donné ces circonstances, l'accent devrait être mis, dans le cadre du PAEP, sur les actions prioritaires suivantes:

- Rétablir la sécurité, remédier aux conséquences des conflits, et promouvoir l'équité dans la région. Au cours de la période couverte par le PAEP, le Gouvernement doit mettre fin aux conflits dans tout le pays, pour permettre aux personnes déplacées (notamment les enfants qui avaient été enlevés) de retourner dans leurs foyers ou de trouver de nouveaux moyens de vivre, et commencer à reconstruire les économies des régions Nord et Nord-Est;
- Relancer durablement la croissance des revenus des pauvres. Le Gouvernement doit s'efforcer de doper la consommation et de stopper ou inverser l'augmentation des inégalités;
- Améliorer le développement humain. Le Gouvernement doit s'attaquer au problème de la qualité de l'enseignement et de l'abandon scolaire dans le cadre du PAEP, planifier l'enseignement post-primaire, réduire le taux de mortalité et renforcer la maîtrise de la population sur la taille des familles;
- Utiliser les ressources publiques de façon transparente et efficace pour réduire la pauvreté.

Les perspectives de réaliser les OMD sont encourageantes, mais les ressources peuvent être insuffisantes pour atteindre l'objectif lié à la mortalité maternelle. De même, la réalisation des objectifs liés à l'éducation achoppe sur les facteurs qui favorisent l'abandon scolaire et sont difficiles à quantifier avec précision.

Source: Ouganda, Ministère des finances et du développement économique (2005)

IV. Contraintes et problèmes relatifs à l'intégration des OMD dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté

23. L'expérience de pays comme l'Éthiopie, la Tanzanie, l'Ouganda et plusieurs autres décrite dans l'annexe 1, montre que ces pays ont aligné leurs SRP sur les OMD avec plus ou moins de réussite, en raison non seulement de différences quant à la disponibilité et l'utilisation des rapports et des évaluations des besoins concernant les OMD, peut être attribuée mais aussi de l'absence d'environnement favorable à cet exercice, laquelle s'explique essentiellement par: le manque de volonté politique pour effectuer l'alignement, du fait que les SRP et les OMD sont considérés comme une obligation imposée de l'extérieur et sur laquelle le pays n'exerce pas véritablement de contrôle; le manque de capacités pour effectuer l'alignement; et, enfin, des structures d'aide qui, bien souvent, ne favorisent pas la mise en œuvre de SRP fondées sur les OMD.

Appropriation, direction et obligation de rendre compte

24. La volonté et l'appui politiques sont cruciales pour la formulation et la mise en œuvre de SRP basées sur les OMD. Dans l'ensemble, l'expérience des pays africains à ce jour donne à penser que, lorsqu'il est largement motivé par le désir d'obtenir des fonds auprès des donateurs, l'alignement a toutes les chances de rester un exercice purement théorique, même s'il repose sur une évaluation des besoins liés à la réalisation des OMD. Au Sommet mondial de 2005, les dirigeants des pays en développement se sont engagés à élaborer des plans nationaux de développement pour réaliser les OMD. Le moment est venu de passer aux actes et de faire preuve d'esprit de décision pour honorer cet engagement. Les pays doivent s'appropriier les stratégies d'alignement des SRP sur les OMD et veiller à ce qu'il y ait un large consensus entre les parties prenantes sur les politiques favorables aux pauvres. En outre, Il faudrait accorder une attention accrue à l'obligation de rendre compte et à la participation des parlementaires et des pouvoirs publics infranationaux.

Insuffisance des capacités

25. Pour aligner les SRP sur les OMD, il faut disposer de capacités suffisantes dans divers domaines, notamment pour assurer la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques, y compris l'évaluation des besoins liés à la réalisation des OMD. Or, dans la plupart des pays africains, les actions de renforcement des capacités ont été ponctuelles, et déconnectées des priorités nationales, et elles n'ont pas permis de maintenir les capacités existantes. La notion de développement des capacités a beaucoup évolué au cours des dernières années : alors qu'au départ elle ne couvrait que les compétences techniques, elle englobe maintenant les institutions, les ressources humaines et les systèmes qui concourent à la réduction de la pauvreté et au développement. Il faut non seulement développer de nouvelles capacités, mais également tirer parti de celles qui existent déjà, souvent de façon latente, et assurer leur pérennité. Au sens large, cette notion traduit donc une prise de conscience croissante du fait que le développement des capacités reflète, d'une part, des facteurs organisationnels internes, tels que la motivation, les règles formelles et informelles et les processus de gestion et, d'autre part des facteurs liés à l'environnement, notamment les systèmes économiques, social et politique dominants. Il va sans dire que le succès des SRP ou d'autres plans de développement dépendra largement des capacités des diverses institutions intervenant dans leur mise en œuvre. Jusqu'à présent, peu de SRP ont accordé une attention systématique aux questions de capacité.

Structures d'aide, SRP et OMD

26. L'accroissement des flux de ressources extérieures est crucial pour la mise en œuvre des SRP fondées sur les OMD, puisque, dans la plupart des pays africains, les ressources internes ne suffisent pas à financer le processus. On estime qu'il faudrait plus du double du montant actuel de l'APD pour réaliser les OMD. Pour autant, le problème ne se pose pas uniquement en termes quantitatifs, mais également en termes qualitatifs. Dans le passé, les flux d'aides, outre qu'ils étaient imprévisibles, et assortis de conditions draconiennes étaient souvent déphasés par rapport aux priorités et aux programmes nationaux et mal répartis, ce qui compromettait leur efficacité.

27. Le Sommet du Millénaire de septembre 2000 a approuvé les OMD et engagé un vaste processus de réforme de l'aide, qui se poursuit encore. L'évènement marquant de ce processus a été le Sommet sur le financement du développement (Monterrey, 2002), au cours duquel les donateurs se sont engagés à porter l'aide à 0,7 pour cent de leur PNB. Au sommet de Kananaskis, en juin 2002, les pays du G-8 ont approuvé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et convenu d'un plan d'action pour le soutenir. En outre, pour contribuer à la paix et à la sécurité en Afrique, et développer les compétences et les capacités, ils se sont engagés, dans ce plan d'action, à accroître l'efficacité de l'aide. Depuis, trois réunions de haut niveau (Rome 2003, Marrakech 2004 et Paris 2005) ont examiné de façon approfondie les questions liées à l'efficacité de l'aide et son impact sur le développement. Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). À leur Sommet de 2005, les pays du G-8 se sont mis d'accord pour proposer l'annulation, totale de la dette due à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et à la Banque africaine de développement par 14 pays africains arrivés au point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

28. Ajoutés à l'engagement des pays du G-8 à doubler leur aide à l'Afrique d'ici à 2010, ces faits nouveaux témoignent d'une ferme volonté de réformer l'aide, en accordant une attention particulière aux besoins de l'Afrique. Néanmoins, des mesures supplémentaires s'imposent pour mettre en œuvre le consensus de Monterrey. Les engagements totaux en matière d'aide publique au développement pris par la communauté des donateurs en 2003 restent encore en dessous du chiffre de 0,33 pour cent atteint en 1999 et bien en deçà de ce qui est considéré comme nécessaire pour réaliser les OMD. Par ailleurs, les donateurs n'ont pas encore pleinement honorés les engagements pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

V. La voie à suivre: les recommandations de la Réunion plénière africaine sur les SRP

29. Les considérations ci-dessus montrent que la formulation et la mise en œuvre des SRP fondées sur les OMD exigent un environnement favorable, caractérisé par une appropriation renforcée du processus SRP, le renforcement des capacités à formuler et à mettre en œuvre des politiques fondées sur les OMD et des structures d'aide appropriées. À cet égard, la Réunion plénière africaine sur les SRP a proposé, dans ses documents de synthèse et sa Déclaration finale, des mesures permettant de relever les défis de l'appropriation, du renforcement des capacités et de la réforme d'aide.

30. Pour améliorer le processus d'appropriation, le leadership et la responsabilisation, la Réunion plénière africaine sur les SRP a proposé, dans sa Déclaration finale, que les responsables africains:

- Améliorer la participation des parties prenantes à la conception, à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des stratégies nationales de développement en formant et en renforçant les capacités techniques dans le domaine de l'élaboration des politiques, de la prise de décisions, de la mise en œuvre et du suivi;
- Produire des statistiques plus fiables, pertinentes et actuelles, notamment des statistiques sexospécifiques, pour la prise de décisions et le respect du principe d'obligation redditionnelle;
- Améliorer la représentation des parties prenantes et la qualité de leur participation;
- Améliorer le principe de responsabilité devant le parlement et la population en vue de renforcer le respect du principe de l'obligation redditionnelle à l'échelon national.

31. Pour améliorer les capacités nationales de conception et de mise en œuvre des SRP, la Réunion plénière africaine sur les stratégies de réduction de la pauvreté a exhorté les décideurs à:

- Élaborer et concevoir des programmes d'enseignement et de formation qui tiennent compte des compétences nécessaires pour les secteurs public et privé;
- Assurer un équilibre entre les investissements dans l'enseignement, d'une part, et les investissements dans l'enseignement supérieur et la recherche-développement, d'autre part;
- Évaluer l'efficacité des initiatives actuelles de renforcement des capacités en matière de formation et de rétention, tout en adoptant et en mettant en œuvre des stratégies qui intègrent les initiatives de renforcement des capacités dans les processus nationaux et infranationaux.

32. Pour améliorer l'architecture et l'efficacité de l'aide, la Réunion plénière africaine a demandé:

- Aux décideurs africains de poursuivre le dialogue avec les partenaires de développement pour améliorer la prévisibilité de l'aide en prenant des engagements à plus long terme;
- Aux donateurs de coordonner et d'harmoniser leurs processus de fourniture de l'aide pour réduire autant que possible les coûts des transactions et de mieux aligner l'aide, y compris la coopération technique, sur les priorités nationales conformément aux programmes nationaux de développement;
- Aux responsables africains de s'employer à assurer l'autosuffisance économique à long terme en utilisant plus judicieusement l'aide publique au développement et en déployant des efforts vigoureux et durables de mobilisation des ressources nationales.

33. Enfin, la Réunion plénière a noté qu'il était de la plus haute importance pour la CEA de poursuivre le dialogue sur les politiques concernant les SRP, qui a commencé dans le cadre du Groupe de réflexion africain sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et a conduit à l'organisation de la Réunion plénière africaine sur les SRP. Ce mécanisme

offre une occasion sans précédent de transférer et de partager les connaissances ainsi que les expériences interrégionales importantes et d'intégrer les OMD dans les DSRP. Pour mieux tenir compte du nouveau mandat, il a été recommandé que le Groupe de réflexion africain sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté change de nom pour devenir le Groupe de réflexion africain sur les SPR-OMD. Cette instance permettra, à cet égard, un apprentissage mutuel et un partage des expériences importants pour le processus d'alignement des SRP sur les OMD.

RÉFÉRENCES

- République fédérale et démocratique d'Éthiopie, MOFED (2006). Plan de développement accéléré et durable pour mettre un terme à la pauvreté (PASDEP).
- Fosu, A. (2006) Croissance, pauvreté et OMD : *The quest for effective poverty reduction strategies*, document présenté à la réunion plénière africaine sur les SRP, mars, Le Caire.
- République d'Ouganda : Ministère des finances et du développement économique (2005), Plan d'action pour l'éradication de la pauvreté, (2004/2005-2007/2008).
- Commission économique pour l'Afrique : (2006a) : Déclaration finale de la Réunion plénière africaine sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, Le Caire, 26-28 mars 2006.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2006b) : Rapport économique sur l'Afrique, 2006 : Flux de capitaux et financement du développement en Afrique (à paraître).
- Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2006c) : Poverty Reduction Strategy Updates (Le point sur les stratégies de réduction de la pauvreté) (Diverses études de pays élaborées en tant que documents d'information pour la séance plénière du Groupe de réflexion sur les DSRP, Le Caire (Égypte) 2006.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2005a): *Les Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique : Progrès accomplis et défis à relever*, CEA, Addis -Abeba.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA) (2005b) : *Rapport économique sur l'Afrique 2005-Résorber le chômage et la pauvreté en Afrique*, CEA, Addis-Abeba.
- Commission économique pour l'Afrique (CEA) : *Le Rapport économique sur l'Afrique 1999. La problématique de la lutte contre la pauvreté et de la viabilité économique*, CEA, Addis-Abeba.
- Organisation des Nations Unies (2005) : Dans une liberté plus grande ; Développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous. Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.
- Organisation des Nations Unies (2005b) : Document final du Sommet mondial sur le développement social.
- Organisation des Nations Unies (2005c) : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Secrétariat de l'ONU, www.developmentgoals.org New York
- République-Unie de Tanzanie (2005) : Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (NSJRP), Vice-Présidence
- Banque Mondiale (2006) : Global Monitoring Report 2006, Washington

Annexe 1: Le point sur les stratégies de réduction de la pauvreté : expériences nationales

Sous-région	Pays	Commentaire
Afrique du Nord	Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> Le Gouvernement mauritanien a mis en œuvre les processus de renforcement et d'appropriation des OMD, comprenant, en particulier la nomination de coordonnateurs dans les principaux organes concernés par l'organisation des sessions de formation et de sensibilisation en ce qui concerne les OMD. Les principales leçons tirées de ces manifestations montrent que les objectifs en matière d'éducation peuvent encore être atteints, mais qu'il sera difficile d'atteindre les objectifs en ce qui concerne la santé. Pour consolider les acquis dans ce domaine, le prochain document de stratégie pour la lutte contre la pauvreté (DSRP) 2006-2009 mettra l'accent sur les stratégies visant à atteindre les OMD.
Afrique de l'Ouest	Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> Au cours de l'examen du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2003, le Gouvernement du Burkina Faso a réaffirmé son intention de lutter contre la pauvreté en alignant le contenu et la mise en œuvre des DSRP sur les OMD. En ce qui concerne les liens avec les OMD et le NEPAD, la lettre d'intention concernant le développement humain durable adopté en 1995 a servi de cadre théorique à l'élaboration du CLSP et la méthode utilisée a été considérée comme la contribution du Burkina Faso à la réalisation des engagements pris par la communauté internationale.
	Bénin	<ul style="list-style-type: none"> Les domaines prioritaires en vue de la réalisation des OMD pour le Bénin sont l'infrastructure de base, l'éducation, l'eau et la santé. Les réformes qui ont été entreprises dans le secteur social sont un début prometteur. Par conséquent, on peut espérer des résultats encore meilleurs. Toutefois, certaines questions peuvent être bien résolues au cours de la période de trois ans correspondant à la durée du CSLP. Il importe d'élaborer une stratégie globale à long terme.
	Mali	<ul style="list-style-type: none"> Le Mali doit consolider la rationalisation des institutions et le mécanisme de suivi pour les OMD et les objectifs du NEPAD, en ce qui concerne le CSLP, pour compléter la campagne de sensibilisation menée dans les médias en ce qui concerne ces objectifs et apporter une contribution à la deuxième phase du CSLP envisagée.
	Nigéria	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la stratégie nationale d'habilitation et de développement économique (NEEDS) et de la stratégie étatique d'habilitation et de développement économique

Sous-région	Pays	Commentaire
		<p>nationaux en ce qui concerne la réalisation des OMD. L'atelier devait permettre d'engager un dialogue sur le coût de l'ensemble des interventions et des étapes nécessaires pour atteindre les OMD. En fin de compte, le Gouvernement comptait élaborer un « Plan d'action » à long terme fondé sur les OMD qui servirait de cadre de planification, de budgétisation et de suivi à moyen terme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En général, les OMD semblent être des objectifs un peu trop ambitieux pour le Kenya. Il conviendrait de les adapter aux conditions qui y prévalent. • Des efforts sont faits pour intégrer les OMD dans le processus de planification du développement. Le financement et la coordination continuent de poser de graves problèmes. • Les OMD ont été intégrés dans la planification et la budgétisation. Toutefois, le manque de temps et de ressources est le principal problème. • Le Gouvernement a établi un ordre de priorité et une programmation pour atteindre les OMD en rationalisant les programmes. Les ressources budgétaires sont allouées compte tenu des critères dans lesquels les OMD sont déjà intégrées.
	Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> • Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été intégrés dans le PEAP révisé (2004, les SRP de deuxième génération de l'Ouganda). • Les OMD et les objectifs du PEAP sont similaires. L'évaluation des progrès accomplis vers la réalisation des OMD en Ouganda montre des résultats contrastés. Par exemple, l'Ouganda devrait atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté, de lutte contre le VIH/sida et d'éducation, mais pas les objectifs concernant les taux de mortalité infantile et maternelle.
Afrique Australe	Malawi	<p>Ordre de priorité et programmation des OMD.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les OMD ne sont pas bien rationalisés ni programmés dans le SRP. La plus part des objectifs du SRP de première génération se fondent sur des échéances plus courtes. Toutefois, les OMD sont actuellement intégrés dans les plans sectoriels des ministères et des départements concernés. • Les indicateurs des SPR du Malawi sont liés aux OMD dans le plan directeur de suivi et d'évaluation, mais ce plan directeur n'est pas encore mis en œuvre. • Les OMD sont trop ambitieux pour le Malawi étant donné des conditions initiales et la dépendance du pays à l'égard des donateurs. Pour atteindre la plupart des OMD, il faudra un apport massif de ressources de la part des donateurs et l'harmonisation de leurs activités à travers des approches sectorielles. Le manque de progrès dans la mise en œuvre des SRP au Malawi a compromis dans une large mesure les

Sous-région	Pays	Commentaire
		capacités du pays à atteindre les OMD.
	Mozambique	<ul style="list-style-type: none"> • Bien que le plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (PARPA) précède la Déclaration du Millénaire, depuis 2002-2003 les plans d'activité annuels et les plans de développement économique et social (PESH) intègrent les objectifs des OMD. Ces derniers ont également été intégrés dans le programme national quinquennal et dans tous les instruments de planification. • Selon le PNUD, le PARPA a été lancé avant la Déclaration du Millénaire. Toutefois, il portait déjà précisément sur les domaines considérés comme prioritaires dans la Déclaration. • Les OMD renforcent les mécanismes de suivi du développement et permettent également de mieux recentrer les efforts. • Plus récemment, le PESH a intégré les OMD dans le cadre et, ce faisant, a permis d'accorder un rang de priorité plus élevé aux secteurs sociaux.
	Zambie	<ul style="list-style-type: none"> • L'un des principaux objectifs de la formulation de la SRP en Zambie a été la réalisation des OMD. Dans cette optique, les thèmes retenus dans le DSRP devraient permettre de réaliser les objectifs de développement à long terme • Toutefois, le Gouvernement a souligné la nécessité de réaliser la plupart des OMD, en mettant l'accent sur l'augmentation des dépenses consacrées au développement agricole, sur la mise en place des infrastructures et la fourniture des services sociaux tels que la santé et l'éducation. • Les SRP de première génération prenaient également en considération la protection de l'environnement et le VIH/sida.

Source : CEA (2006) Poverty Reduction Strategy Updates (Diverses études des pays, élaborées en tant que document d'information pour la réunion plénière du Groupe de réflexion sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, le Caire 2006.